

Pessac, le 2 mars 2017

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES INTERÊTS  
DES QUARTIERS ET COMITÉS DE  
BIENFAISANCE ET FÊTES

Groupement déclaré sous le n°3240

Siret 409 549 896 00028

Siège social : Moulin de Noës

46 rue Laurenson 33600 PESSAC

\*17 avenue André Danglade

( 05 56 45 55 51

[www.federation-quartiers-pessac.com](http://www.federation-quartiers-pessac.com)

Courriel : [federation@federation-quartiers-pessac.com](mailto:federation@federation-quartiers-pessac.com)

**Monsieur le Maire de Pessac**  
Mairie de Pessac  
Place de la Vème République  
**33604 PESSAC CEDEX**

~~~~~

Objet : *Commission métropolitaine des Avant Projets*

Notre Réf. : FscqP-2017-05

Référence : Votre lettre en date du 9 février 2017

~~~~~

***Monsieur le Maire,***

La Fédération des syndicats et comités de quartiers accueille très favorablement votre proposition de participation, en tant que membre permanent, à la Commission Métropolitaine des Avant Projets en matière d'habitat collectif.

Cet engagement tenu contribue bien, effectivement, à la nécessaire coopération ville et syndicats ou comités de quartiers dans l'intérêt de la commune et de ses habitants, et par là de la Métropole.

Sont désignés:

Jacques **DA ROLD**

Dominique **LESTYNEK**

comme membres titulaires :

Jean-Baptiste **CASENAVE**

Raymond **DELCROIX**

comme membres suppléants.

Je vous prie d'agr er, **Monsieur le Maire**, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Pr sident,

Dominique Lestynek

Destinataire : cf. supra 1ex. (fd-CMAP-mair-mars2017)

Copies : Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.

W332000666